

Vie Archéologique

Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles ASBL

ÉDITION 2021

80



Vie Archéologique

Bulletin de la Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles ASBL
n° 80, 2021



Réalisé grâce à des subventions ACS & APE
Publié avec l'appui du
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
& grâce au concours
de l'Agence wallonne du Patrimoine



Première, quatrième de couverture et séparateurs : *Plaque ajourée de Léglise-Gohimont (V^e siècle av. J.-C.)*
© Musée des Celtes, Libramont.

© Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles
Rue Fernand Piette 3 - 4520 Bas-Oha

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays. Il est interdit, sauf accord préalable de l'auteur et de l'éditeur, de reproduire à des fins commerciales, partiellement ou totalement, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit (notamment par photocopie, disque, clé, stockage dans une banque de données, ou autre), les articles de cet ouvrage. La reproduction est autorisée à des fins strictement personnelles, scientifiques ou pédagogiques. Elle devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

ISSN : 0775-6135
Année de parution : 2022

Président : F. TROMME
Secrétaire : B. FORTEMAISON
Trésorière : C. ROSSEZ
Banque ING : 310-1479452-94

L'ÂGE DU FER AU REGARD DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE ET DES RÉGIONS LIMITOPHES

Actes de la journée en l'honneur d'Anne Cahen-Delhay
Musée Art & Histoire – Bruxelles, 29 novembre 2019

TROMME F., Discours inaugural à la journée 7

1. Anne Cahen-Delhay et les avancées archéologiques en Belgique

- LEMAN-DELERIVE G., La contribution d'Anne Cahen-Delhay à la recherche en protohistoire celtique en Wallonie : résultats, échos dans le monde scientifique. 11

2. Occupations domestiques et défensives dans nos contrées

- CAO-VAN J. & HOORNAERT A.-S., L'eau et les fortifications celtiques en Ardenne et Lorraine belges. 21
- DOYEN J.-M., Géopolitique en Gaule précésarienne. La limite septentrionale de la cité des Rèmes : l'apport de la numismatique. 31
- GOFFIOUL C., HANUT F., REMY H. & VAN DRIESSCHE A., L'habitat protohistorique du *Tierceau* (Orp-Jauche, Brabant wallon). 41

3. Tombelles et monde funéraire en Ardenne belge

- WARMENBOL E., Éléments de char et de harnachement de chevaux du Bronze final et du premier âge du Fer en Belgique. 53
- DRAILY C., VRIELYNCK O. & HANUT F., Fouilles récentes dans le groupe septentrional des tombelles ardennaises (Belgique). 61
- VRIELYNCK O. & DRAILY C., L'apport du LIDAR et des orthophotos à la cartographie des tombelles ardennaises. 71
- LAFOREST C., CAHEN-DELHAYE A., GOFFETTE Q., CHEVALIER A. & BOUCHERIE A., La tombe-bûcher de la *Tranchée des Portes* (Étalle) : une structure funéraire originale pour La Tène finale. 81
- CAO-VAN J., Reconstitution du char celte ardennais de Sberchamps-Savenière : plan du véhicule. 87

4. Tombes à char dans le nord de la France

- LEJARS T., Les chars gaulois des nécropoles du nord parisien du III^e siècle av. J.-C. 99
- CHARPY J.-J., Les découvertes archéologiques anciennes et récentes sur le terroir de la commune de Tilloy-et-Bellay (Marne). 115

5. Bibliographie d'Anne Cahen-Delhay 131

CABINET DE CURIOSITÉS 149

NOTICES D'OBJETS ARCHÉOLOGIQUES ISSUS D'ACTIVITÉS DE DÉTECTION
AUTORISÉE 153

ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION EN 2021 165

INDEX DES AUTEURS 169



**TOMBELLES ET MONDE FUNÉRAIRE
EN ARDENNE BELGE**

L'APPORT DU LIDAR ET DES ORTHOPHOTOS À LA CARTOGRAPHIE DES TOMBELLES ARDENNAISES

Olivier VRIELYNCK & Christelle DRAILY

1. INTRODUCTION

La fin du premier âge du Fer et le début du second âge du Fer ont vu les hauts plateaux schisteux de l'Ardenne belge occupés par des populations qui inhumaient, plus rarement incinéraient, leurs morts sous des tertres larges et peu élevés. Ces structures funéraires, appelées tombelles, sont indissociables de la personne d'Anne Cahen-Delhaye, qui a fondé les bases de leur connaissance¹. L'inventaire qu'elle a réalisé en 1975 comprend 135 sites formant deux groupes géographiquement séparés, les groupes dits «septentrional» et «méridional»². Les deux groupes

de tombelles se distinguent par le type, la qualité et la quantité du mobilier accompagnant les défunts ainsi que par certains rites funéraires. Cet inventaire a été complété par son auteure, pour le groupe sud, en 1993³. Le répertoire du groupe septentrional, quant à lui, a été revu dans le cadre d'un mémoire de fin d'études⁴. Plus récemment a été publié un inventaire des tombelles de la Communauté germanophone de Belgique⁵.

Les sites à tombelles occupent la crête faîtière du plateau ardennais dont les rivières appartiennent aux bassins de la Meuse ou de la Moselle (fig. 1). Ce sont la Sûre, la Wiltz et l'Our (affluents de

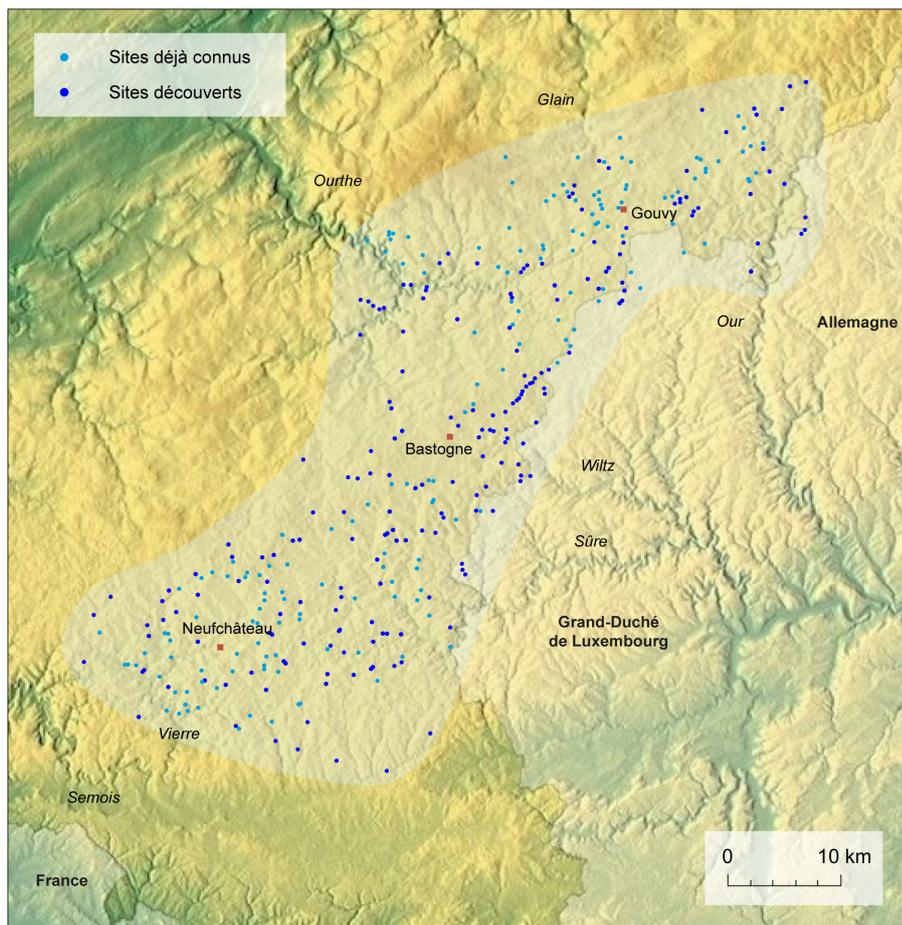


Fig. 1 : Carte des tombelles ardennaises incluant les sites découverts lors de la présente recherche. (Infographie O. Vrielynck, SPW-AWaP).

1. CAHEN-DELHAYE 1998.
2. CAHEN-DELHAYE 1975.
3. CAHEN-DELHAYE 1993.
4. CLOTUCHE 1989.
5. LETERME 2004a, LETERME 2004b et LETERME 2004c.

la Moselle), la Vierre (affluent de la Semois), l'Ourthe (affluent de la Meuse) et le Glain (affluent de l'Amblève). Les principales communes concernées sont celles de Neufchâteau, Léglise, Libramont-Chevigny, Vaux-sur-Sûre, Bastogne, Gouvy, Houffalize, Burg-Reuland et Saint-Vith. Quelques sites ont en outre été identifiés au Grand-Duché de Luxembourg et en Allemagne, non loin de la frontière belge.

Quelques chiffres : sur les quelques 150 sites connus avant la présente recherche, environ un tiers a été fouillé ou sondé. Une vingtaine d'entre eux ont été fouillés rigoureusement par Anne Cahen-Delhay et son équipe entre 1970 et 1989. Vingt-et-une tombes à char sont connues, concentrées dans le groupe méridional sur les communes de Neufchâteau, Léglise, Libramont-Chevigny et Vaux-sur-Sûre⁶.

Les outils cartographiques informatisés disponibles aujourd'hui permettent de poursuivre en bureau cet énorme travail de prospection et d'inventaire⁷. L'outil principal utilisé est le modèle numérique de terrain de la Wallonie (MNT) réalisé à partir d'un relevé au lidar topographique aéroporté, disponible sur Internet via l'application WalOnMap. Les orthophotos accessibles sur WalOnMap et, dans une moindre mesure, sur Google Earth ont également été examinées. Enfin, une brève recherche toponymique a utilement orienté les prospections.

De 150 sites comportant environ 600 tertres, l'inventaire est passé à 317 sites et quelques 1.100 tertres (fig. 1). Comme le signalait Anne Cahen-Delhay, l'inventaire cartographié publié en 1975 était le fruit de prospections plus ou moins intenses de chercheurs locaux et comprenait des zones moins bien connues. Le secteur situé entre Bastogne et Houffalize, notamment, n'a pas été prospecté systématiquement⁸. Les sites nouvellement découverts concernent surtout ces territoires qui ont peu ou pas fait l'objet de prospections pédestres, mais aussi des terrains difficiles d'accès, souvent sous couvert forestier.

2. LIDAR, ORTHOPHOTOS ET TOPONYMIE

La Wallonie dispose depuis 2015 d'une acquisition lidar de tout son territoire. Un avion équipé d'un émetteur-récepteur laser a survolé le territoire

wallon au cours de 23 missions entre décembre 2012 et mars 2014, à une altitude comprise entre 1.015 et 1.550 m. Le nuage de points en 3D obtenu a une densité de minimum 1 point par m² (moyenne des pulses reçus 1,51 points/m²). La précision altimétrique est de l'ordre de 12 cm sur l'ensemble du territoire⁹.

Le traitement «hillshade» du nuage de points a consisté à créer un effet d'ombrage pour donner une carte où le relief est visible. Les angles utilisés (azimut et angle vertical) pour créer cette vue sont de 30°. Notons que cet ombrage privilégie un axe et donc dissimule certains reliefs. De plus, les pentes fortes sont surexposées quand elles sont orientées au Nord et à l'Est et fortement assombries quand elles sont tournées vers le Sud ou l'Ouest. D'autres traitements du nuage de points sont donc nécessaires pour l'étude de certains reliefs. Dans le cas de la recherche présentée ici, seul le MNT «hillshade» disponible sur WalOnMap a été utilisé, mais il est probable que peu de tombelles nous aient échappé étant donné leur forme ronde et symétrique et leur situation généralement sur les hauteurs.

Le MNT «hillshade» permet de visualiser des microreliefs en terrain ouvert et, fait remarquable, sous couvert arboré. Toutefois, un avertissement s'impose : la qualité et la précision du relief sont plus aléatoires en forêt, où elles varient fortement selon les essences en présence (résineux ou feuillus) et la saison durant laquelle l'acquisition lidar a eu lieu. De plus, il est possible que certains reliefs situés dans une végétation herbacée abondante (ronces, fougères) n'aient pas été détectés. Le lidar n'est donc pas infaillible.

La Wallonie met également à disposition du public une série d'orthophotos du territoire dont les plus anciennes remontent à 1971. D'autres vues sont accessibles sur Google Earth depuis 2007. Nous verrons que ces orthophotos sont complémentaires au MNT pour la recherche des tombelles. Leur repérage y est toutefois limité. En effet, les tertres funéraires ne sont visibles que dans les parcelles fraîchement labourées, sous la forme de taches rondes plus claires que le reste du champ. Or, d'une part, la région concernée est occupée en grande partie par des prairies et des bois ; d'autre part, les ouvertures photographiques sont rarement effectuées

6. CAHEN-DELHAYE 1998, p. 60, fig. 1.

7. Le potentiel du lidar (acronyme pour *Light Detection and Ranging*) et des orthophotos aériennes pour la recherche de vestiges protohistoriques wallons a été largement démontré par A. Henton et ses collaborateurs (HENTON *et al.* 2016), qui ont concentré leurs recherches sur les provinces de Hainaut et du Brabant wallon.

8. CAHEN-DELHAYE 1975, p. 7, note 9.

9. Pour plus de renseignements nous renvoyons le lecteur à la fiche descriptive mise en ligne : <http://geoportail.wallonie.be/catalogue/cd7578ef-c726-46cb-a29e-a90b3d4cd368.html>.

à la bonne période de l'année. Le prospecteur qui utilise ces données se voit donc contraint de passer en revue toutes les couvertures photos existantes année après année. Des traces de tombelles sur orthophotos n'ont ainsi été observées que pour une quarantaine de sites sur les quelque 300 examinés.

Le troisième outil cartographique utilisé est la toponymie. Le logiciel fédéral CadGIS Viewer permet la recherche de toponymes ou de suites de lettres dans les toponymes. Nous avons fait l'exercice pour les lettres «tomb», ce qui nous a permis d'afficher la carte des lieux-dits contenant les mots tombal, tomballe, tombe, tombeur et tombeux dans l'espace étudié.

3. L'IDENTIFICATION DES TOMBELLES

Tous les tertres inventoriés ne sont pas des tombelles de l'âge du Fer. La région recèle des tumuli gallo-romains, des tombes mérovingiennes sous tertre, des tertres d'orpaillage et des aires de faulde, structures dont les dimensions et formes sont parfois proches des tombelles de l'âge du Fer. Les critères utilisés pour identifier ces dernières sont multiples : situation topographique, comparaison avec des sites bien identifiés, présence conjointe sur le MNT et sur les orthophotos, toponymie. Toutefois, il reste des cas incertains, notamment lorsqu'il s'agit de tertres isolés. Par ailleurs, il n'est pas impossible que des tombes de différentes périodes soient associées sur certains sites.

La position dans le paysage est le principal critère. Les tombelles de l'âge du Fer dont l'identification est assurée par une fouille se situent quasi systématiquement sur ou à proximité immédiate de sommets, crêtes et promontoires. Elles se distinguent en cela des tertres d'orpaillage et des aires de faulde, par exemple.

Les tertres funéraires de l'âge du Fer ont en général une forme régulière, ronde et bombée, un diamètre entre 8 et 25 m et une hauteur comprise entre 20 cm et 1 m. Les *tumuli* d'époque romaine sont souvent plus larges et plus hauts. De plus, la plupart d'entre eux ont été fouillés ou pillés, ce qui les rend facilement identifiables. Inversement, les tertres recouvrant des tombes mérovingiennes dans la région concernée semblent assez petits. À Limerlé, seul site fouillé de cette époque, ils avaient un diamètre de 5 à 9 m pour une hauteur de 50 cm à 3 m¹⁰.

Les aires de faulde peuvent être prises pour des petites tombelles. Leur diamètre oscille entre 4 et 16 m (moyenne : ± 10 m) et leur hauteur entre 10 et 80 cm (moyenne : ± 35 cm). À la différence des tombelles, elles possèdent une distribution assez homogène sur de grandes surfaces, à raison d'une à trois structures par hectare (fig. 2A). Elles se trouvent sur les plateaux et les sommets, mais également sur les pentes ou dans les fonds de vallées. Certaines sont ceinturées d'un léger creux de drainage¹¹. Malgré ces caractéristiques propres, une petite tombelle isolée sur un sommet boisé parsemé d'aires de faulde a toutes les chances de passer inaperçue. Et lorsqu'un groupe de tombelles se trouve au milieu d'aires de faulde, il est difficile d'en déterminer le nombre exact (e.g. fig. 4A). Dans les champs labourés par contre, la confusion est impossible, les aires de faulde apparaissant sous la forme de taches sombres bien visibles sur les orthophotos (fig. 2A).

Les limites d'une tombelle telles qu'elles apparaissent sur le MNT ne sont ni tout à fait nettes, ni tout à fait floues. Une structure ronde parfaitement régulière et bien délimitée est probablement plus récente, tandis qu'un relief irrégulier aux contours flous sera souvent naturel. Notons toutefois que toutes les tombelles n'ont pas ce profil idéal : beaucoup de sites ont été un jour ou l'autre cultivés, déboisés, traversés par des chemins ou encore sondés, et ont donc vu leur relief modifié.

Les tombelles sous couvert forestier sont en général mieux conservées que celles dans les champs. Le rendu lidar est cependant moins précis : d'une part, la densité de points au sol est moins élevée qu'en paysage ouvert, certains points ayant été interceptés par le feuillage des arbres. D'autre part, la végétation au sol et les branches mortes peuvent perturber la lisibilité. Aussi, les reliefs sur le MNT présentent-ils souvent un aspect granuleux qui rend leur interprétation moins facile qu'en terrain ouvert.

Les tombelles sont soit isolées, soit disposées en petits groupes de maximum 30 à 40 individus. Plus le groupe est important, plus leur identification est certaine. La reconnaissance de tombelles isolées est plus problématique : il peut s'agir d'autres structures anthropiques, voire de buttes naturelles¹².

Sur les orthophotos, le relief des tertres de l'âge du Fer est trop peu prononcé pour être visible par leur ombre. Seule leur «empreinte» l'est, comme nous l'avons dit plus haut, sous forme de

10. BOURGEOIS 1966.

11. HARDY & DUFÉY 2015.

12. e.g. HURT 2004.

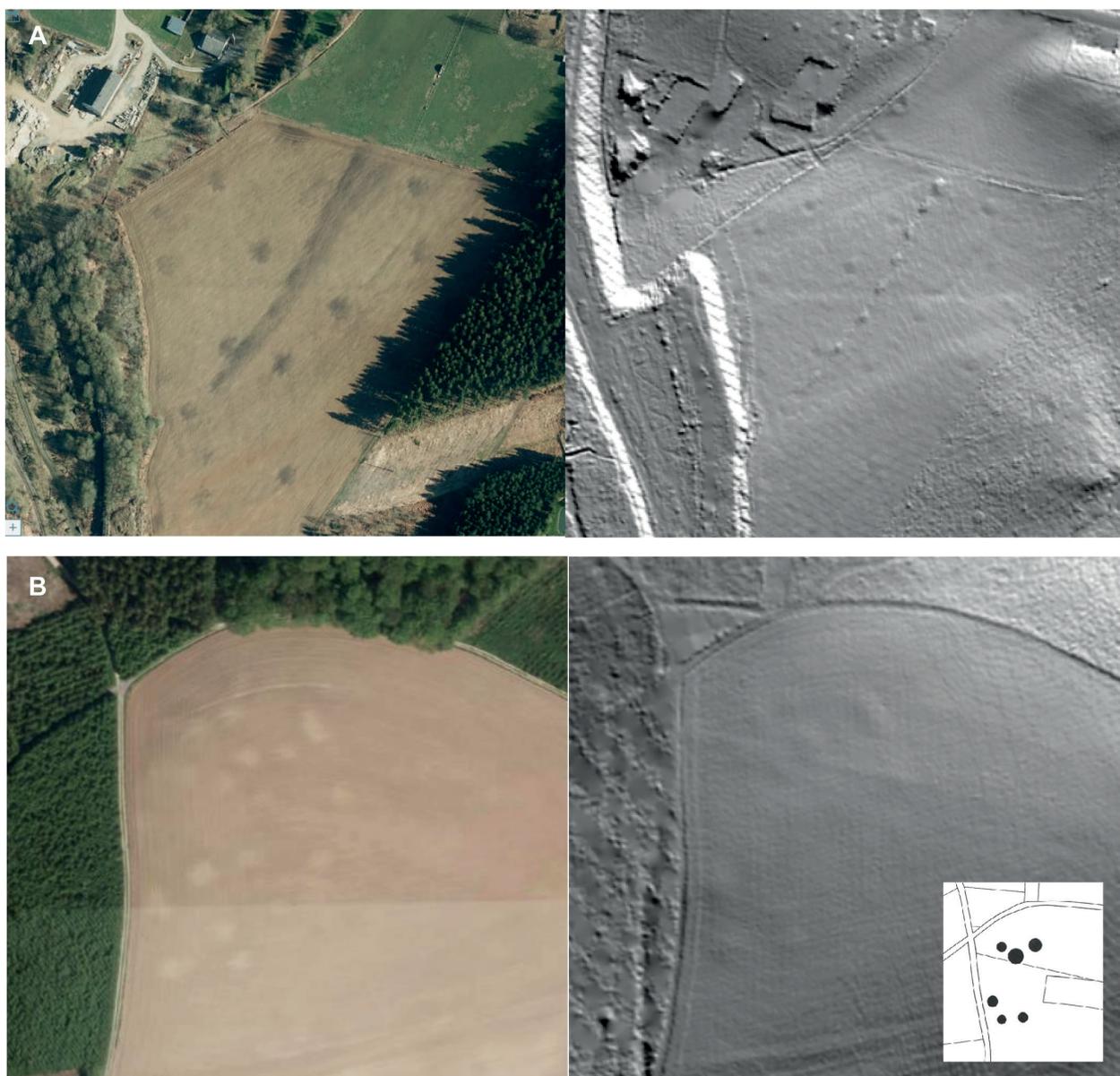


Fig. 2 : Comparaison entre aires de faulde et tombelles de l'âge du Fer sur orthophotos et le MNT de 2013-2014. A. Aires de faulde à Bertrix. B. Tombelles à Hompré Dessus le Chemin de Remichampagne. (Orthophotos 2015 (A) et 2012 (B) / MNT2013-2014 – Hillshade [Base de données en ligne WalOnMap : <https://geoportail.wallonie.be>] © SPW, Here (Navteq), AGDP et IGN).

taches rondes claires dans les champs labourés¹³. Exceptionnellement, une différence de croissance de la végétation est perceptible mais il semble que, dans ce cas, nous ayons à faire à des *tumuli* gallo-romains plus grands. Les orthophotos permettent également de visualiser la couverture du sol et son évolution depuis 1971, ce qui est intéressant pour comprendre l'état de conservation de certaines tombelles.

Les tertres funéraires sont parfois difficilement perceptibles, notamment lorsqu'ils sont situés près de reliefs naturels, en bord de parcelle ou de bois ou au milieu de vestiges plus récents qui les masquent. Dans de rares cas, la toponymie a permis d'attirer notre attention sur de faibles reliefs qui n'auraient pas été considérés comme des structures funéraires en l'absence de toponyme. À Wardin par exemple,

13. A. Cahen-Delhayé mentionnait déjà l'existence de taches jaunes arrondies dans les champs labourés à l'emplacement des tombelles. Elle signale par ailleurs que le diamètre de ces taches n'est pas toujours égal à celui des buttes (CAHEN-DELHAYE & GEUBEL 1976, p. 7, note 6).

un léger tertre a été repéré sur un promontoire entre les lieux-dits *Tombes* et *Dri les Tombes*, à quelques mètres d'habitations actuelles (fig. 3H).

Enfin, le contexte archéologique peut être un critère utile. À Witry par exemple, au lieu-dit *Jalifet*, deux tertres situés en bordure de chemin semblent un peu trop grands pour être des tombelles de l'âge du Fer. La mention ancienne d'une *villa* romaine et de tombes à incinération à proximité immédiate permet d'identifier ces tertres plus sûrement comme des *tumuli*¹⁴.

Aucun de ces critères n'est nécessaire ni suffisant. Nous avons donc choisi de conserver les sites qui associent plusieurs critères et d'éliminer ceux qui n'en présentent qu'un seul. Un tertre isolé irrégulier ou en fond de vallée, par exemple, n'a pas été retenu dans l'inventaire.

4. RÉSULTATS

Notre inventaire comprend environ 1.100 tombelles sur 317 sites, soit à peu près le double de sites et de tertres répertoriés auparavant. La moitié des sites ne comprend qu'un ou deux tertres ; une centaine en compte entre trois et six ; une quarantaine au moins sept (e.g. fig. 3A). La plus grande nécropole, celle de Grapfontaine *Les Aisances*, comprend une soixantaine de tertres d'après A. Cahen-Delhay¹⁵, une quarantaine d'après le MNT de 2013-2014. Notons toutefois que ce dernier comptage est aléatoire : le site est sous couvert forestier et environné d'aires de faulde.

La zone géographique couverte déborde assez peu de la carte établie en 1975 mais comble le vide entre les deux groupes culturels de tombelles. Cette continuité ne signifie pas que les deux groupes n'en font qu'un, mais il est probable que la limite entre eux soit à revoir. Pour cela, il faudra étudier des sites localisés dans la région entre l'Ourthe orientale et Bastogne, où pratiquement aucune tombelle n'a été fouillée.

Le relevé au lidar de la Wallonie débordant légèrement de ses frontières, environ 80 tertres appartenant à 19 sites, parmi lesquels neuf étaient déjà connus, ont pu être relevés au Grand-Duché du Luxembourg et en Allemagne. L'Hunsrück-Eifel-Kultur, dont les rites funéraires sont similaires, n'est

pas très loin et il est très possible que les groupes ardennais en constituent la frange occidentale¹⁶.

La figure 1 montre que la densité des sites varie selon les régions. Un cas particulier de disposition interpelle : entre Troine au Grand-Duché du Luxembourg et Arloncourt au nord-est de Bastogne, une quarantaine de tertres se succèdent sur les crêtes d'un axe long de plus de 5 km et orienté NE-SO (fig. 1).

Au sein d'une même nécropole, les tertres sont généralement disposés sans ordre apparent, mais il y a des exceptions. En voici quelques exemples : à Hamipré *Laide Côte du Bourzy*, les six tombelles fouillées forment un arc de cercle¹⁷ ; à Lommersweiler *Auf Disseit Zeherd*, une dizaine de tertres sont placées sur deux alignements orientés du nord au sud ; à Beho *Oben an Stubes Fenn* et à Limerlé *Les Tombales*, six ou sept tertres sont alignés (fig. 3C) ; à Villers-la-Bonne-Eau *Béolai*, les tertres sont disposés selon un polygone plus ou moins régulier avec une mince levée de terre qui relie deux d'entre eux (fig. 3E).

Les tertres inventoriés sont de tailles variées, de quelques mètres à près de 40 m de diamètre. Les plus grands pourraient être romains. La plus grande tombelle dont l'attribution à l'âge du Fer est sûre, sur le site de Sberchamps *Savenière*, avait un diamètre de 28 m¹⁸. L'association de tertres de tailles diverses sur un même site est assez fréquente. Parfois un tertre se démarque des autres par sa taille, comme par exemple à Légglise *Rahet* (fig. 3B) et à Tavigny *Devant le bois de Laide*.

Sur certains sites connus, le nombre de tombelles s'avère plus grand que ce qui était attesté. À Hompré *Dessus le Chemin de Remichampagne* par exemple, où six tombelles étaient attestées¹⁹, les orthophotos de 2012 et 2015 et, dans une moindre mesure, le MNT de 2013/14 montrent que le nombre de tertres est plus important (fig. 2B).

D'autres structures en relief sont parfois associées aux tombelles présumées. À Limerlé *Au Naneu*, huit à dix tertres jouxtent une structure rectangulaire (fig. 3F). À Longvilly *À la Croix*, trois levées de terre rectilignes longues de 400 m, orientées NE-SO, sont associées à une dizaine de tertres (fig. 3G). Non loin de là, à Longvilly *Aux Buissons*, un léger relief rectiligne de même orientation relie deux petits tertres

14. BALTER & DUBOIS 1936, p. 298-299.

15. CAHEN-DELHAYE 1975.

16. DRAILY *et al.* 2020 ; cf. également DRAILY *et al.* 2021 (dans ce volume).

17. CAHEN-DELHAYE 1997.

18. CAHEN-DELHAYE 2014.

19. CAHEN-DELHAYE 1975 et CAHEN-DELHAYE 1993.

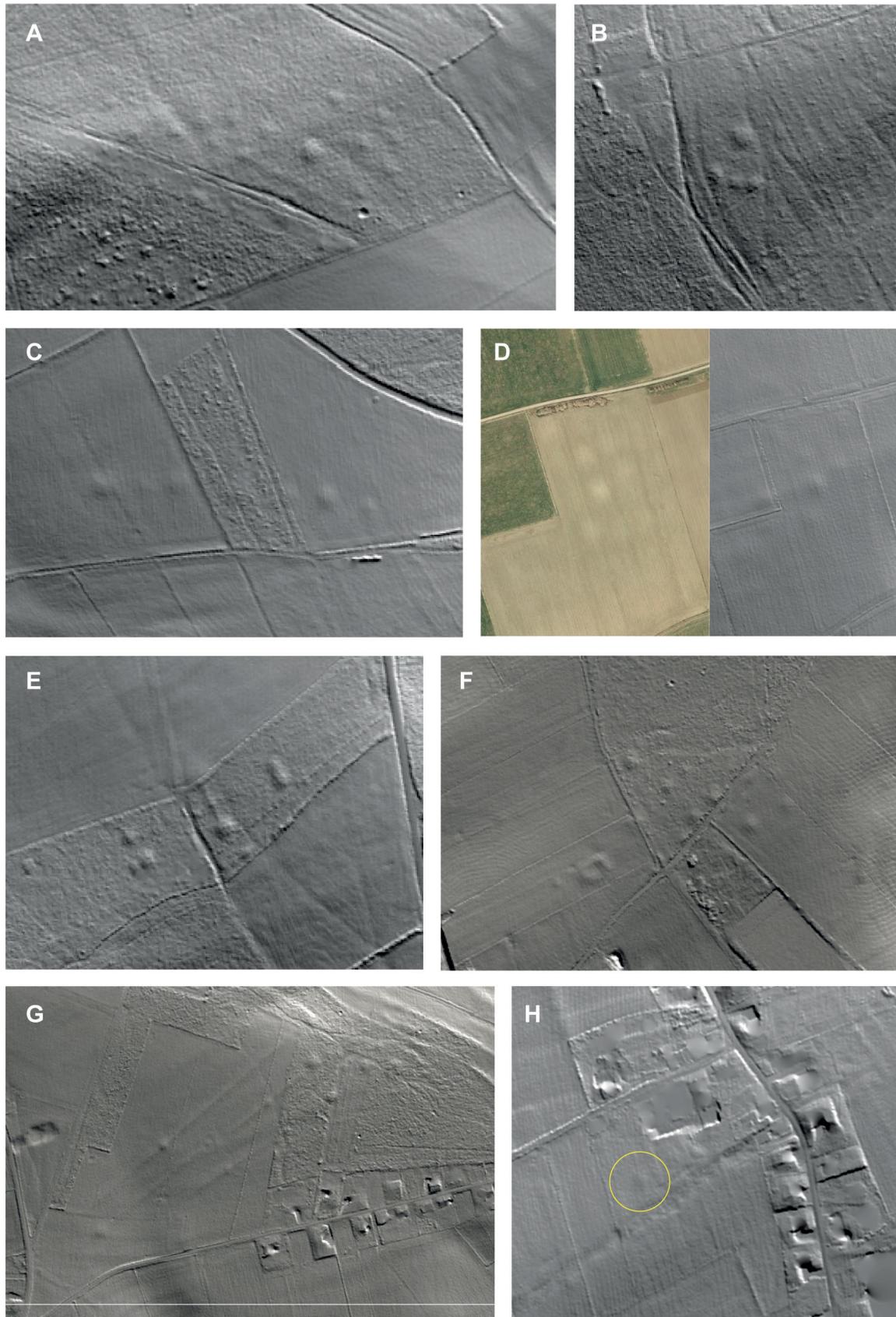


Fig. 3 : Quelques exemples de tertres identifiés comme tombes sur le MNT de 2013-2014. A. Bovigny Tier Rical. B. L'église Rahet. C. Limerlé Tombales. D. Ortho Voie de Gniry. E. Villers-la-Bonne-Eau Béolai. F. Limerlé Au Naneu. G. Longvilly À la Croix. H. Wardin Dri les Tombes. Sur ce dernier site le cercle jaune entoure une tombe supposée. (Orthophotos 2015 (D) / MNT2013-2014 – Hillshade [Base de données en ligne WalOnMap : <https://geoportail.wallonie.be>] © SPW, Here (Navteq), AGDP et IGN).

à un tertre situé 420 m au sud-ouest, incluant un léger tertre entre eux.

5. DES VESTIGES EN VOIE DE DISPARITION

Le nombre de tombelles dans la région étudiée devait être bien plus important à l'origine. Les villages de hauteurs et les cultures en micro-terrasses ont dû en détruire beaucoup. Le village de Sommerain par exemple, bâti sur un éperon cultivé, a dû occulter un site funéraire. En témoignent deux lieux-dits sur le cadastre, *Au Tombai* et *Al Vê à Tombai*, et le *Vivier du Tombais* mentionné sur la carte de Vandermaelen à proximité. Pour certains sites, l'extension de l'habitat autour de villages de hauteur est encore une menace aujourd'hui (e.g. fig. 4D).

Tous les tertres mentionnés dans les anciens inventaires n'ont pas été retrouvés. Ainsi 13 % des sites, soit une vingtaine, ne sont pas visibles sur le MNT de 2013/14 à l'emplacement indiqué. La cause peut être une erreur ou une imprécision dans les sources²⁰, mais également la destruction des tom-

belles. Quelques-unes ont disparu à la suite de travaux d'aménagement, heureusement souvent précédés d'une fouille préventive (sites sur l'autoroute E25, Namoussart *Au Dessus du Fond de Ligne*, Bovigny *Hastape*, etc.).

Comme il faut un œil averti pour les repérer, les tombelles ont été assez peu victimes de pillages. Plus que de réelles tentatives d'enrichissement personnel – les objets de valeur y sont rares et souvent en très mauvais état –, il s'agit surtout de fouilles peu soigneuses d'amateurs, datant essentiellement d'avant la législation actuelle sur les fouilles archéologiques. Seuls quelques tertres présentent sur le MNT des traces de perturbations nettes qui pourraient indiquer un pillage récent (fig. 4B).

Plus difficiles à surveiller et beaucoup plus destructeurs, les labours érodent inexorablement les tombelles. Ce fait est bien visible sur certaines nécropoles à cheval sur un bois et des terrains cultivés : la différence de hauteur entre les tertres y est marquée (e.g. fig. 4A). En terrain fraîchement labouré, la comparaison des taches rondes claires sur les photos aériennes avec les reliefs correspondant

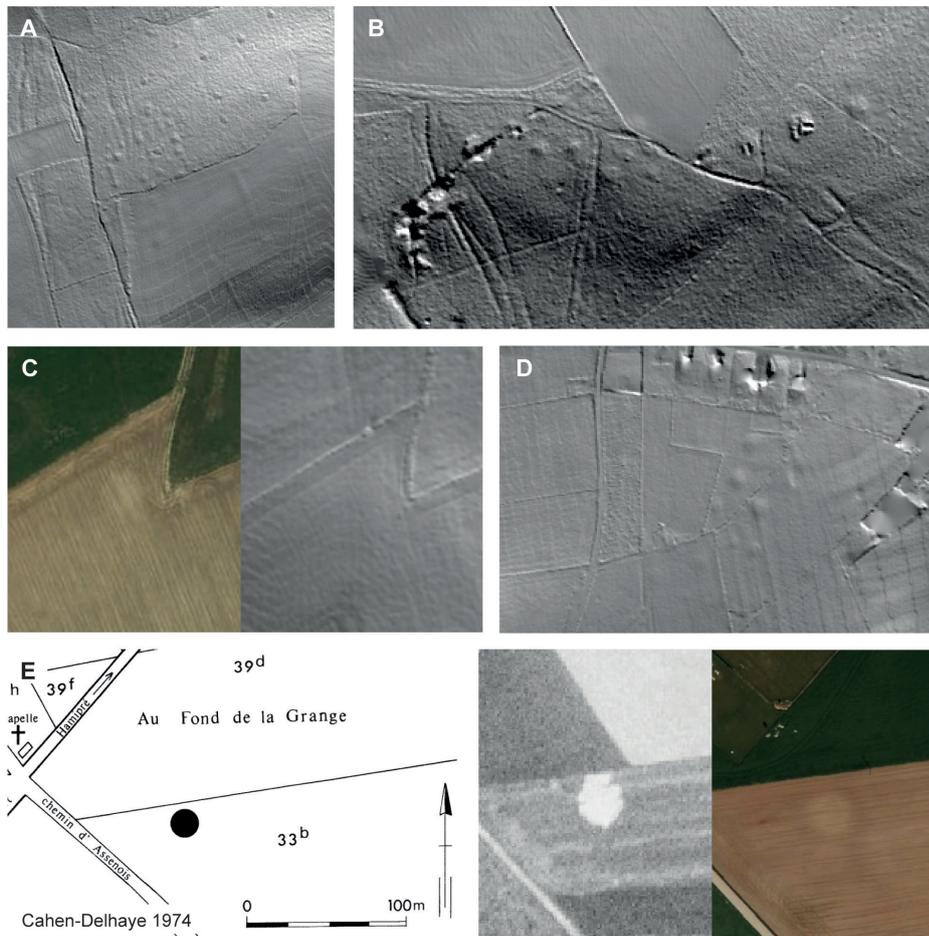


Fig. 4 : Tombelles disparues ou menacées. A. Hollange Lambay Chênet. B. Bastogne Thier de Seu. C. Saint-Pierre Au Fegneux. D. Wardain Al Haie. E. Hamipré Au fond de la Grange. L'orthophoto de 1971 (à gauche) montre le site en cours de fouille. (Orthophotos 1971 (E), 2012 (E) et 2016 (C) / MNT2013-2014 – Hillshade [Base de données en ligne WalOnMap : <https://geoportail.wallonie.be>] © SPW, Here (Navteq), AGDP et IGN).

20. CAHEN-DELHAYE 1993.

sur le MNT illustre l'érosion en cours des tombelles (e.g. fig. 2B et 3D). Parfois, la présence de taches claires sans relief associé sur le MNT indique que les tertres ont été complètement aplanis (e.g. fig. 4C). Il est intéressant d'ailleurs de noter que même entièrement fouillée, donc détruite, une tombelle peut laisser une tache ronde. Sur le site d'Hamipré *Au fond de la Grange*, une tombelle fouillée en 1971 est encore visible sur l'orthophoto de 2012, mais pas sur le MNT de 2013/14 (fig. 4E).

Les travaux d'exploitation forestière sont également responsables de la dégradation de tombelles. L'exploitation des résineux, en particulier, a dû détruire nombre d'entre eux : une étude des aires de faulde de Wallonie montre leur faible densité sous ce type de couvert²¹. Les auteurs supposent que les travaux d'éclaircie, de coupe, de débardage et de replantation, plus fréquents que sous feuillus, sont responsables de leur arasement. Le MNT montre également une série de tertres traversés par des véhicules.

CONCLUSIONS

Les prospections «informatiques» effectuées dans le cadre de cette recherche devraient être poursuivies. D'une part, toutes les sources n'ont pas été exploitées : les orthophotos disponibles sur WalOnMap et sur Google Earth, notamment, n'ont pas été systématiquement passées en revue. D'autre part, de nouvelles images, orthophotos et lidar, seront disponibles à l'avenir et devront être examinées. Elles permettront de découvrir des sites encore inconnus mais aussi de suivre l'évolution des tertres dans le temps.

L'observation sur le terrain de ces structures n'a pas été effectuée dans le cadre de cette recherche. Ce contrôle n'est pas nécessaire pour tous

les sites : en milieu ouvert une prospection pédestre n'apportera pas plus d'informations que le MNT et les orthophotos. Cependant, il serait utile de vérifier la plupart des structures repérées sous couvert forestier, souvent déformées sur le MNT et susceptibles d'être confondues avec des aires de faulde. Des sondages à la tarière seraient dans ce dernier cas concluants.

En 1992, l'école royale militaire avait entrepris l'enregistrement de profils de tertres sous la direction d'A. Cahen-Delhay²². Ce relevé devrait idéalement être repris, au moins pour les tombelles sous couvert forestier dont les limites sont moins nettes sur le MNT. L'acquisition lidar du territoire wallon actuellement en cours, plus précise que celle de 2013/14, pourrait quant à elle suffire pour les tertres en milieu ouvert.

Enfin, il convient de s'interroger sur le devoir qu'a l'État de protéger ce patrimoine. La politique actuelle en matière d'archéologie en Wallonie vise plus à fouiller les sites menacés par des grands travaux qu'à empêcher leur destruction. De plus, les vestiges en cours d'érosion par les labours ne sont pas pris en compte car leur destruction est lente et concerne de trop nombreux sites. Dans le cas des tombelles, il nous semble que celles dont la destruction par les labours est très avancée devraient être fouillées.

Par ailleurs, la constitution de réserves archéologiques, préconisée par la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (La Valette, 1992, article 2), aurait ici tout son sens. Il serait ainsi vivement souhaitable de sélectionner quelques sites à tombelles scientifiquement et géographiquement représentatifs, pour en faire des réserves où l'agriculture et l'exploitation forestière seraient proscrites.

BIBLIOGRAPHIE

- BALTER V. & DUBOIS C., 1936. Contribution à la Carte archéologique de la Belgique. Province de Luxembourg : Feuille 65, planchettes 2, 3, 4, 6, 7, 8. Sibret, Bastogne, Wardin, Juseret, Fauvillers, Romeldange, *Annales de l'Institut Archéologique Luxembourgeois*, 67, p. 201-330.
- BOURGEOIS F., 1966. *Neuf tombes de la nécropole mérovingienne de Limerlé (fouilles de 1963)*, Bruxelles (*Archaeologia Belgica*, 89), 138 p.
- CAHEN-DELHAYE A., 1975. *Les tombelles de La Tène en Ardenne*, Bruxelles (*Cartes archéologiques de la Belgique*, 4), 16 p.
- CAHEN-DELHAYE A., 1993. Contribution à la cartographie des tombelles celtiques en Ardenne : les nécropoles du groupe méridional, *Archéo-Situla*, 17-20, p. 47-53.
- CAHEN-DELHAYE A., 1997. *Nécropole de La Tène à Neufchâteau-le-Sart*, Bruxelles (*Monographie d'archéologie nationale*, 10), 109 p.

21. HARDY & DUFÉY 2015, p. 20.

22. CAHEN-DELHAYE 1993.

-
- CAHEN-DELHAYE A., 1998. Les rites funéraires laténiens en Ardenne belge. In : LEMAN-DELERIVE G. (dir.), *Les Celtes : rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI^e et le I^{er} siècle avant Jésus-Christ*, Namur (Études et Documents, série Fouilles, 4), p. 15-30.
- CAHEN-DELHAYE A., 2014. Trois tombelles de La Tène I à Sberchamps-Savenière (Libramont-Chevigny) en Ardenne belge, *Archéo-Situla*, 34, p. 43-102.
- CAHEN-DELHAYE A. & GEUBEL A., 1976. *Tombelles de La Tène à Hamipré, Namoussart*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 189), 36 p.
- CLOTUCHE R., 1989. *L'Âge du Fer en Ardenne Septentrionale*, Louvain-la-Neuve (Université catholique de Louvain, Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en Archéologie et histoire de l'art), 146 p.
- DRAILY C., VRIELYNCK O. & HANNUT F., 2020. Nouvelles découvertes dans le groupe septentrional des tombelles de l'Ardenne belge. Lien avec l'Hunsrück-Eifel Kultur. In : KOCH M. (éd.), *Archäologie in der Großregion : Beiträge des internationalen Symposiums zur Archäologie in der Großregion in der Europäischen Akademie Otzenhausen vom 12. - 15. April 2018*, Nonnweiler (Archäologentage Otzenhausen, 5), p. 107-126.
- DRAILY C., VRIELYNCK O. & HANNUT F., 2021. Fouilles récentes dans le groupe septentrional des tombelles ardennaises (Belgique), *Vie archéologique*, 80, p. 61-70.
- HARDY B. & DUFÉY J., 2015. Les aires de faille en forêt wallonne : repérage, morphologie et distribution spatiale, *Forêt.Nature*, 135, p. 19-30.
- HENTON A., FOURNY M., VAN ASSCHE M. & CLARYS B., 2016. Ortho-photographie de haute altitude et imagerie LiDAR, de nouveaux outils de prospection pour la recherche protohistorique en Wallonie (Belgique). In : *Lunula. Archaeologia protohistorica XXIV. Brugge 27.02.2016*, Bruges, p. 3-12.
- HURT V., 2004. Neufchâteau (Lx)/Longlier : fausse tombelle, *Arduinna*, 49, p. 1-2.
- LETERME C., 2004a. Die Hügelgräber im Süden der Deutschsprachigen Gemeinschaft. 1. Teil : die Hügelgräber der belgischen Ardennen, *Zwischen Venn und Schneifel*, 10, p. 183-185.
- LETERME C., 2004b. Die Hügelgräber im Süden der Deutschsprachigen Gemeinschaft. 2. Teil : die Hügelgräber auf dem Gebiet der Gemeinde St. Vith, *Zwischen Venn und Schneifel*, 11, p. 212-218.
- LETERME C., 2004c. Die Hügelgräber im Süden der Deutschsprachigen Gemeinschaft. 3. Teil : die Hügelgräber auf dem Gebiet der Gemeinde Burg Reuland, *Zwischen Venn und Schneifel*, 12, p. 233-236.

